BRUXELLES (MPE-Média) – Le PDG du groupe Solvay M. J.-Pierre Clamadieu expliquait récemment les raisons de l'acquisition de la société américaine Chemlogics par son entreprise : « élargir son portefeuille de spécialités pour l'extraction du pétrole et du gaz ». Détails.

Le groupe mondialisé Solvay basé à Bruxelles a annonçé récemment avoir signé un accord d'achat de Chemlogics, groupe californien expert dans la fabrication de produits réducteurs de friction, de non-émulsifiants et dans les technologies d'extraction, en précisant que l'opération allait « compléter le savoir-faire de sa filiale Solvay-Novecare dans les produits tensio-actifs, les polymères naturels et les solvants verts ».

Si l'approbation des autorités américaines reste encore à obtenir, cette décision mérite d'être observée à l'aune des perspectives de développement des activités d'extraction de gaz non conventionnels outre-Atlantique et dans un nombre croissant de pays – hors Europe, où se trouve le siège de Solvay.

« Ce développement dans le secteur de l'énergie nous permet d'apporter des solutions plus durables pour notre planète confrontée à un fort accroissement démographique et à la raréfaction des ressources », a précisé Jean-Pierre Clamadieu lors de cette annonce, avant de confirmer lors de la conférence téléphonique qui a suivi qu'il déplorait le refus de certains pays européens de tenter l'exploration des ressources en gaz de roche. Cinq jours plus tard, le Conseil institutionnel français confirmait la « validité » des articles de la loi de juillet 2013 annulant les permis d'explorer concédés à une société américaine sur le sol français, provoquant une série de réactions satisfaites des autorités françaises parlant de « victoire politique ».

C.J.

Voir aussi sur :

www.solvay.com